

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT AVIT DE TARDES

### DELIBERATION N° 2020/13 DU 19 JUIN 2020

Portant sur le vote du Compte Administratif Principal 2019.

#### Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 11
- En exercice : 11
- Présents : 10
- Représentés : 0
- Votants : 10
- Exprimés : 10
- Pour : 10
- Contre : 0

Présents : BLANCHON Pascaline, CHABREDIER Sylvie, FOURNET Alain, GIRAUD David, LAFORGE Valérie, LAMY Roland, LEGROS Francis, LEGROS Gilles, MARTINOT Jean-Baptiste, VILLETELLE Suzanne.

Secrétaire de séance : GIRAUD David,

L'an deux mille vingt et le 19 juin 2020 à 20 heures, Le Conseil Municipal, réuni, selon convocation du 11/06/2020, sous la présidence de LEGROS Gilles, 1<sup>er</sup> Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par LEGROS Pierrette, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats Reportés Opérations exercice	145 422.44	48 475.61 162 043.36	1 738.18 170 466.71	149 043.60	1 738.18 315 889.15	48 475.61 311 086.96
TOTAUX	145 422.44	210 518.97	172 204.89	149 043.60	317 627.33	359 562.57
Résultats de clôture Restes à réaliser		65 096.53	23 161.29 21 080.76	3 939.01	21 080.76	41 935.24 3 939.01
TOTAUX CUMULES	145 422.44	210 518.97	193 285.65	152 982.61	338 708.09	363 501.58
RESULTATS DEFINITIFS		65 096.53	40 303.04			24 793.49

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Fait et délibéré les : jour, mois, an que dessus.  
Pour copie conforme  
LE PRESIDENT, LEGROS Gilles

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture le :25/06/2020  
Et publication du :25/06/2020